

introduction

Nous venons de traverser quinze années de débats acharnés sur les questions de l'exception et de la diversité culturelle. Quinze années d'échanges, de négociations ou d'empoignades dans les enceintes du GATT, de l'OMC, de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de l'Unesco, sans parler du remarquable travail accompli par le Réseau international pour la diversité culture (RIDC), des analyses politiques élaborées sur ces questions dans les Forums sociaux mondiaux ou continentaux de Porto-Alegre, Florence, Paris, Bombay, Londres ou Bamako, des multiples rencontres de professionnels du cinéma, de l'audiovisuel et de la musique ou des coalitions qu'ils avaient constituées.

Accords, résolutions, déclarations, recommandations pour en arriver à une *Convention pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*, adoptée par l'Unesco le 20 octobre 2005.

Quinze années d'un combat nécessaire face au risque d'une diffusion à grande échelle par quelques entreprises multinationales de la communication (Warner, Universal, Sony, Disney...) de produits culturels standardisés venant affaiblir la capacité de chaque peuple à se dire et se représenter de

façon singulière. L'application des règles du libre échange dans le domaine de la culture, ayant de fortes chances de provoquer une homogénéisation appauvrissante de la production culturelle, il était indispensable que les États pussent conserver un droit de pratiquer les politiques culturelles de leurs choix, quitte à ce qu'elles se traduisent par des subventions publiques ou des quotas d'émissions nationales qui contreviennent aux principes du libéralisme économique.

Mais pendant ces quinze années, s'élargissait sous les pieds des multinationales comme des États un gouffre dont personne ne mesurait la capacité à engloutir une bonne part des paysages familiers de la production et de la diffusion des œuvres. Alors même qu'Internet, vecteur de la mondialisation, avait tant concouru à alimenter les débats et à faciliter les mobilisations, chaque partie tarda à percevoir les premières secousses du séisme que la progression de la Toile allait provoquer.

Aujourd'hui, pendant que les forces concentrées du capitalisme informationnel, entrevoyant la fonte de leurs profits, tremblent face aux menaces de la « piraterie » et de la culture « gratuite », les États perçoivent que le haut débit et la déterritorialisation des dispositifs de circulation des œuvres vont faire voler en éclats les quotas et autres formes traditionnelles de protection.

La panique de ces puissances privées ou publiques aux intérêts contradictoires est à la hauteur de l'évidente inadéquation des schémas d'analyse du XX^e siècle à la situation bouleversante qui s'impose aujourd'hui à tous.

La conjonction de l'ordinateur (numérisation des informations) et d'Internet (mise en réseau à l'échelle planétaire des

informations) induit une véritable révolution informationnelle. Une révolution, au sens dynamique du terme, avec à la clef un changement brusque de l'ordre économique, moral, culturel. Il ne s'agit pas d'une simple rupture technologique. À la différence des révolutions industrielles de la fin du XVIII^e siècle et de la fin du XIX^e déclenchées respectivement par l'invention de la thermodynamique et celle de l'électromagnétisme, la révolution amorcée à la fin du XX^e siècle est d'ordre anthropologique. Malgré l'absence de recul, on peut se risquer à y voir pour l'histoire de l'humanité une échelle comparable au Néolithique, lorsque les populations se sédentarisant, se mirent à domestiquer plantes et animaux : nouvelle manière de vivre ensemble, de communiquer, rapports sociaux transformés, représentation du monde et culture transfigurées.

L'évolution renversante que nous vivons place la génération ayant atteint l'âge des responsabilités dans une posture difficile. Touchée par la nostalgie d'un monde qui file dans le conduit du sablier, elle devrait en même temps penser et mettre en place les nouveaux équilibres qui permettront d'éviter que la mutation ne traverse des zones de chaos. Mais, n'étant que peu imprégnée par les nouvelles pratiques, la génération aux commandes a la tentation coupable de laisser à ceux qui suivront le soin de prendre en charge les efforts d'adaptation en espérant que les chamboulements ne s'imposeront pas trop vite. Le moyen le plus sûr de tricher avec le temps serait sans doute de retarder la transmission des rênes. Il est vrai qu'un gouffre ne saurait se sauter en deux fois et qu'il va falloir déployer une énergie colossale pour accompagner la rupture. Mais attendre que des générations, par ailleurs maintenues dans une configuration socio-économique infantilissante, aient

atteint la maturité qui leur permettra d'assumer ce que les baby-boomers ne sont guère pressés d'endosser, présente un énorme risque. Nos responsables n'ont pas encore perçu que nous ne sommes pas en présence d'une évolution linéaire. La réalité enfantée par la société informationnelle ne se découpe pas en tranches. Elle gonfle comme une sphère à la vitesse de la démultiplication des réseaux. Tout va aller très vite. D'autant que l'Histoire, sans doute par un de ces caprices dont elle est familière, a parfaitement synchronisé les mutations de la biosphère et de l'infosphère. Les contraintes environnementales et les bouleversements dans la circulation des signes vont imposer dans les dix ans qui viennent des décisions politiques radicales qui ont de fortes chances de faire éclater nos superstructures politiques (partis, institutions, modes de gouvernement). Si Nature et Culture se conjuguent ainsi pour précipiter une mutation civilisationnelle, il faut s'empresser de saisir les opportunités que ce moment passionnant va nous offrir. La peur serait en l'occurrence bien mauvaise conseillère. De toutes les façons, il est trop tard pour avoir peur.

Début 2007, près de trente millions de Français bénéficient d'un accès Internet à haut débit. 40% de plus qu'il y a an. Plus de cent fois plus de personnes sont connectées à Internet qu'en 1997¹. La moitié d'entre elles produit déjà des contenus sur le Web, par l'intermédiaire de blogs, de pages personnelles, de sites ou de forums. Elles partagent avec des internautes qu'elles ne connaîtront jamais des informations, des analyses

1. Médiamétrie, mesure d'audience des médias audiovisuels.

sur l'actualité ou sur toutes les questions imaginables, des photos, des musiques, des vidéos. Chaque individu connecté peut télécharger des logiciels de montage ou d'effets spéciaux pour créer ses musiques ou monter des films tournés avec des caméras numériques d'une qualité quasi-professionnelle. Pour un coût modeste, l'internaute peut créer des œuvres puis les diffuser de manière instantanée dans le monde entier. Il peut techniquement recréer ce qu'il désire à partir d'œuvres existantes ou bien s'adonner à la création collective sans sortir de chez lui. L'infosphère offre la possibilité de stimuler l'appropriation par chacun des moyens de communication les plus sophistiqués, la participation de tous aux aventures de l'esprit, l'émergence d'une vaste intelligence collective, d'une conscience collective en mouvement. Alors que des inquiétudes pèsent sur l'avenir de la démocratie (rôle de la précarité économique dans le déclin du débat public, concentration des médias et leur allégeance au pouvoir économique, nécrose des appareils politiques, inadaptation des institutions internationales, accumulation de la violence engorgée dans les impasses géopolitiques, dérives sécuritaires dans les pays développés...), il serait idiot que le potentiel de régénération de l'espace public et du débat démocratique, qui est inscrit dans la Toile, ne soit pas valorisé.

Si les femmes et les hommes ont accès aux moyens de faire vivre leur identité et de construire une autre sociabilité, la diversité culturelle aura, elle aussi, toutes les chances d'être revitalisée. Une créativité libérée des contraintes commerciales ne peut qu'être encouragée par la possibilité de court-circuiter les *majors*, de dépasser leur politique frileuse de standardisation à gros renforts de campagnes de marketing. Plus

fondamentalement, Internet accélère les croisements entre cultures différentes, multiplie les occasions de télescopes, de frottements pouvant redynamiser les cultures traditionnelles et donner naissance à des formes nouvelles. Le numérique facilite les enlacements entre des disciplines artistiques diverses. Les interférences entre images fixes, images animées, univers sonores et spectacle vivant amplifient les modes expressifs dans des œuvres communes. Après une phase de maturation, attendons-nous à des métamorphoses étonnantes dans le champ culturel. Quant à la remise en cause de la coupure habituelle entre un *créateur* qui ambitionne de tutoyer l'éternité et un public passif ou idolâtre, elle rejaillira sur la relation entre les décideurs politiques et la masse trop souvent silencieuse des citoyens.

Car, s'il ne faut pas succomber à l'utopie de la société de l'information, il est impératif de donner toute sa dimension à la transformation des rapports de pouvoir dont elle est porteuse. La relation entre ceux qui ont acquis des positions par lesquelles ils se sentent autorisés à produire ce que les autres auraient vocation à consommer est invalidée par l'architecture de l'infosphère. Dans sa configuration actuelle, Internet repose sur l'interaction et l'invitation à participer.

La conséquence implicite de cette nouvelle donne est une tendance à la déprofessionnalisation dans les domaines de l'information, du politique et de la culture. Quand des centaines de personnes peuvent envoyer leurs reportages ou leurs analyses à un journal en ligne, comme c'est le cas avec *Obmynews* en Corée du Sud ou *Agoravox* en France, le rôle du journaliste professionnel est profondément modifié. Quand, comme on a pu le voir lors de la campagne du référendum sur le projet de traité constitutionnel européen en France, des centaines

de milliers de citoyens participent par leurs écrits ou des enregistrements sonores à des débats qui sont habituellement confisqués par quelques élus flanqués de leurs experts, il saute à l'esprit que le personnel politique pourrait se renouveler beaucoup plus rapidement. Quand des enfants de nos banlieues pauvres inventent sur la galaxie hip-hop un vocabulaire chorégraphique raffiné sans avoir pris un seul cours de danse, créent des musiques sur leur ordinateur sans connaître le solfège ou y montent des vidéos ingénieuses, pour accompagner danses et musiques, qu'ils diffusent ensuite sur des réseaux planétaires, la frontière entre amateurs et professionnels se fait évanescence.

Les professionnels de la médiation sont eux aussi fragilisés. Concurrencée par l'attrait du Web 2.0 (l'Internet participatif), la télévision ne va pas tarder à être dépourvue de son pouvoir hypnotique. Les entreprises de communication risquent de perdre la main, une main graissée par les intérêts économiques et agitée par la mécanique du marketing. Voilà une perte qui aurait tout d'un gain. Le nombre de ceux qui se livrent depuis leur ordinateur personnel à la critique d'art, aux recommandations ou commentaires de lectures, de films, de musiques ne cesse de croître. Mais l'abondance et l'horizontalité des informations risquent de rendre ce flux ingérable. De nouvelles formes de médiation, éloignées des critères des *mass media*, sont alors à imaginer. On peut aussi craindre la fragmentation des populations en communautés d'internautes focalisés sur un domaine précis, qui ne seraient plus ouverts à une médiation généraliste. Les réponses à ces inquiétudes existent. Celles qui seront ici proposées, reposent sur la nature même d'Internet.

Reste un risque qui appelle, lui, une réponse politique internationalement concertée et donc une mobilisation de grande ampleur : comment endiguer la tentation liberticide de la part d'un capitalisme informationnel aux abois ? La propriété intellectuelle étant désormais placée au cœur du capitalisme occidental, l'idée d'un contrôle des ordinateurs individuels pour assurer la survie du système ne serait plus à écarter. Le *free flow of information*, concept si souvent invoqué par les libéraux, est paradoxalement devenu intolérable dès lors que le téléchargement gratuit commence à siphonner les profits substantiels des entreprises transnationales de la communication. Cette problématique travaille au cœur de l'ambiguïté entre libéralisme et liberté sur laquelle le capitalisme surfe depuis plus de deux siècles. L'heure de vérité approche. Même si la relation entre capitalisme et démocratie n'a rien de lisse – on pense évidemment à l'énorme verrue du colonialisme et à la cassure morale enfantée en Europe par la crise de 1929 – la contiguïté de leurs évolutions est une réalité globale jusqu'à la fin du XX^e siècle. Mais, pour des raisons certes dissemblables selon les pays, le doute commence à s'installer, aux États-Unis, en Chine ou ailleurs. Dans quelle mesure les différences léguées par l'histoire politique permettront-elles demain de distinguer les tentations plus ou moins voilées de contrôle de l'espace privé ? Car s'il devient si vital pour le système dominant de pourchasser le téléchargement *illégal*, de faire en sorte que le droit de regard sur les opérations réalisées à partir des ordinateurs personnels passe dans les habitudes, c'est bien la sphère privée qui est menacée. Les multinationales voient d'un œil intéressé ce droit de visite sur les centres d'intérêt des internautes tant elles brûlent d'occuper contre paiements tous les espaces de temps libre

des populations. Et comment ne pas penser aux autres utilisations possibles dans le climat sécuritaire savamment entretenu par les maîtres du jeu planétaire. Les autoroutes de la communication seraient-elles détournables ? Depuis Rome et l'Allemagne nazie, nous avons appris à nous méfier des autoroutes. La tradition impériale et totalitaire pourrait-elle trouver un prolongement dans la recolonisation du monde ? Qu'une telle idée remonte à l'esprit de ceux qui la redoutent est assurément moins nocif que le chatouillis de désirs inavouables qu'elle procure à ceux qui l'écartent d'un sourire songeur.

Sans aller si loin, on n'abandonne pas sans barguigner une économie de rente. Le *copyright* (droits perçus par les entreprises qui sont propriétaires d'une œuvre littéraire ou artistique) conserve une tonalité féodale qui ne déplaît guère aux actionnaires du capitalisme mondialisé. Quitte à ce que le lobbying forcené pour obtenir la légalisation des mesures de surveillance se fasse en invoquant avec malhonnêteté la défense du droit d'auteur (droit pécuniaire et moral reconnu à l'auteur de l'œuvre) qui, lui, est d'essence libérale. Tous les coups sont utilisables pour contenir les assauts du téléchargement illégal. D'autant qu'à la perte de profits s'ajouterait l'abandon progressif des moyens de contrôle sur la production de symboles. En ayant la main sur la manne qui finance la plupart des films, des séries et des jeux télévisés, les *majors* veillent à ce que le système de valeurs morales, économiques ou politiques portées par leurs produits culturels reste en conformité avec celui sur lequel elles sont assises.

Devant de tels enjeux, l'évolution juridique qui va inévitablement accompagner la mutation en cours sera capitale.

Mais le marché a plus d'un tour dans son sac. Si les industries qui produisent des contenus culturels ne parvenaient pas à assurer leur rémunération par les moyens de contrôle qu'elles réclament sur Internet, le flambeau de la culture marchandisée pourrait être repris par les entreprises situées en aval de la filière. Les grandes manœuvres ont d'ailleurs commencé entre multinationales traditionnelles de la communication, fournisseurs d'accès à Internet (FAI) et opérateurs de téléphonie mobile. En dernier ressort, s'il est impossible ou trop coûteux de tarifier la diffusion des œuvres à l'unité, on pourrait voir proliférer les plates-formes de téléchargement gratuit assorties d'un financement publicitaire. La publicité serait-elle un puits sans fond ? Quoiqu'il en soit, comme le montrent les radios et les télévisions commerciales, les annonceurs s'accommodent mal d'une diffusion culturelle audacieuse. Les FAI ne devraient pas leur opposer une résistance digne des plus fervents partisans d'une promotion de la diversité culturelle. Retour à la case départ.

Avec de telles capacités d'adaptation du secteur privé à but lucratif, on finit par se demander où peuvent encore se nicher les opportunités évoquées plus haut de participation du plus grand nombre aux débats publics et aux aventures de l'esprit humain, de stimulation élargie de la créativité artistique et de ressourcement de la diversité culturelle.

En prenant appui sur les politiques publiques, pour peu que les États ne se trompent pas de priorités. Cette réponse n'a que l'apparence des vieilles recettes. Il s'agit bien moins de faire des pouvoirs publics une force directement agissante dans l'infosphère que de leur confier le mandat de créer les conditions permissives de l'exercice des libertés individuelles

et collectives dont les citoyens-internautes, les *pronétariens* selon le néologisme inventé par Joël de Rosnay², seraient les bénéficiaires. Nombreuses sont alors les questions qui attendent des réponses : comment préparer chaque personne, y compris dans les milieux sociaux défavorisés, au maniement des moyens d'acquisition des connaissances et de production de contenus ? Comment aider à la mise en place des filtres, de ces nouvelles médiations qui éviteront la submersion des internautes sous des flots d'informations ? Comment mettre en place un dispositif de rémunération mutualisée pour les auteurs et les interprètes dès lors que décline la rémunération par le marché ? Comment faire en sorte que le tiers secteur à but non lucratif, associatif ou coopératif, puisse donner vie à des plates-formes de téléchargement aux propositions culturelles variées ou à un FAI qui soient débarrassés de la pollution publicitaire ? Comment faciliter l'accès à ces services dans les pays du Sud ? Est-il possible que, par des négociations internationales, les fondations de l'architecture d'Internet soient placées sous un contrôle multilatéral et non sous la tutelle d'un État, fût-il le plus puissant du monde ?

Enfin, puisqu'on habite toujours quelque part, la croissance de l'infosphère n'impose-elle pas le développement résolu de politiques territoriales qui soient le point d'ancrage principal des politiques culturelles ? Internet place à portée de clavier une relation avec des humains du monde entier tout en laissant chacune et chacun dans la singulière solitude d'un face-à-face avec l'écran. Cette tension ne peut que nourrir un désir d'activités

2. *La révolte du pronétariat*, éd. Fayard, 2006.

INTERNET : UN SÉISME DANS LA CULTURE ?

culturelles de proximité, de partage autour d'expériences artistiques vivantes, qu'elles soient amateurs ou professionnelles.

Il n'existe donc pas d'utopie tracée par Internet. Les bouleversements qui s'amorcent ne sont pas vertueux par essence. Ils sont créateurs de tensions qui ne recèlent rien de plus que la possibilité de favoriser l'éclosion d'une vie culturelle plus riche et plus diversifiée. Les conditions politiques de cette éclosion restent à créer. Ce livre n'a d'autre ambition que de tracer quelques pistes qui permettront aux lecteurs de s'impliquer en conscience sur un des débats les plus fondamentaux des prochaines années, dont les véritables enjeux restent malheureusement masqués par les schémas du siècle passé.